PEJS bilingue
Langue des Signes Française (LSF)/Langue Française écrite pour élèves Sourds

PEJS : Pôle d'Enseignement pour les Jeunes Sourds

Comme toutes les académies, l'académie de Rennes travaille actuellement à l'amélioration du fonctionnement du Pôle d'Enseignement pour les Jeunes Sourds (PEJS).

Le PEJS est un dispositif académique regroupant un ensemble d'établissements, de la maternelle au lycée, qui assure la continuité du parcours des élèves sourds et malentendants et leur permet de suivre l'enseignement en choisissant le mode de communication qui leur convient le mieux :

Enseignement et apprentissage bilingue Français écrit/Langue des Signes Française (LSF) pour les élèves *y compris les enfants sourds porteur ou non d'un implant cochléaire ou appareil auditif ayant fait le choix du bilinguisme LSF/F*.

Qu'est-ce que la classe bilingue au collège ?

Enseigner 2 langues dont la LSF (Langue des Signes Française) et le français écrit/lu.

Pour qui ?

Pour les élèves sourds.

Comment ?

Cours bilingues, directement en LSF Par des enseignants signants.
Français, Anglais, LSF et bientôt Mathématiques.

Cours en intégration avec les élèves entendants
Arts plastiques, d'éducation physique (ou EPS), Histoire, Géographie, Sciences et Vie de la Terre, Physique, Chimie et Technologie.
Ces cours sont traduits par des interprètes ou des interfaces de communication.

Cours de LSF
Acquérir et améliorer la maîtrise de la LSF, développer des compétences linguistiques (grammaire et lexique), analyser la LSF et ses structures, approfondir les connaissances socio-culturelles, apprendre à traduire un texte en français à la LSF avec clarté pour faciliter la parole en public ainsi que la production enregistrée (enregistrement vidéo).

Les programmes officiels de/en LSF de l'Education Nationale sont respectés à tous les niveaux d'enseignements.
Nous nous adaptons aux besoins des élèves Sourds grâce aux outils visuels.

Pour plus d'informations sur l'enseignement en langue des signes française, voir le site ci-dessous :

Enseignement de la langue des signes française à l'école, au collège et au lycée | éduscol | Ministère de l'Éducation nationale, de la Jeunesse et des Sports - Direction générale de l'enseignement scolaire (education.fr)

Pour découvrir le collègue, les élèves sourds en PEJS vous proposent une petite vidéo :

8 Bonnes raisons d'apprendre la LSF

1. Langue visuelle à part entière qui fonctionne à l'aide du mouvement facial, des mains et du corps. Elle possède une syntaxe, une grammaire, comme toute autre langue.
2. Langue naturelle des Sourds, c'est-à-dire la seule à laquelle ils peuvent accéder aisément et pleinement.
3. Construction de son identité en tant que personne Sourde. Celle-ci permet, par la confiance, de développer l'estime de soi, de participer à la vie sociale, donner de l'autonomie.
4. La surdité est le seul handicap à avoir une langue et une culture.
5. Facilite l'apprentissage d'autres langues, y compris celle du français mais aussi des autres matières comme les mathématiques ou l'Histoire.
6. Choisir un avenir professionnel : beaucoup de débouchés et de nouveaux métiers bilingues : traducteur(rice), interprète tactile ou international, guide, aide-soignant(e), infirmier(e), chantsigne, comédien(ne), journaliste, médiateur(rice), animateur(rice), directeur(rice), chef d'entreprise, formateur(rice), professeur(e), youtubeur(rice), visio-conseiller(e) LSF...
7. Faire des rencontres internationales : le vocabulaire des signes sont différents d'un pays à un autre, mais les langues des signes sont construites selon les mêmes règles, et la grammaire est universelle. Cela permet aux sourds du monde entier de communiquer facilement.
8. La LSF est à la portée de tous.